



FONDS SOCIAL

Le fonds social est une aide ponctuelle attribuée sur dossier par le lycée pour les dépenses de scolarité (Demi-pension, transport, voyage). Cette aide est attribuée lors d'une commission trimestrielle.

- ☐ Je suis intéressé(e) : *le dossier est à retirer au secrétariat de gestion à la rentrée*
- ☐ Je ne suis pas intéressé(e)



INFORMATIONS À CONSERVER



Récapitulatif des aides financières possibles :

- **Equitable** : une aide de ma Région pour avoir un tarif réduit du repas à la demi-pension, calculée sur le quotient familial ou la calculette de la Région
- **La bourse nationale** : une aide de l'Etat calculée sur vos impôts
- **Le fonds social** : une aide du lycée attribuée sur dossier lors d'une commission.

Pour plus d'information, nous contacter :

SERVICE DE GESTION	
Par téléphone :	01.34.35.14.14
Par mail :	Int.0951937p@ac-versailles.fr
Par ENT :	COURMONT Sabine (secrétaire générale / gestionnaire) HUYNH Line (secrétaire de gestion)